



LE DEVOIR

Monrovia à feu et à sang



CHRIS HONDROS GETTY IMAGES

CE MILICIE libérien loyal au gouvernement saute de joie après avoir tiré une roquette sur des rebelles qui se trouvaient sur un pont stratégique de Monrovia. Soixante personnes ont été tuées hier dans la capitale, victimes d'une pluie d'obus de mortier, tandis qu'un premier groupe de 21 marines américains chargés d'assurer la sécurité de l'ambassade des États-Unis prenaient position au plus fort de l'offensive rebelle. Nos informations en page A 5.

MONTRÉAL

Pas de mégahôpitaux avant 2010

Couillard veut réexaminer le financement, les sites et l'échéancier

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Remise à neuf pour les deux projets de centres hospitaliers universitaires à Montréal: le gouvernement libéral les relance mais reporte l'échéancier prévu, réduit le portefeuille demandé et remet en question le choix des sites privilégiés pour leur érection future.

Passés sous la loupe de l'administration libérale, les projets du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) prendront forme en 2010, et coûteront 800 millions chacun au gouvernement. Après avoir fait l'objet de nouvelles analyses par les centres hospitaliers eux-mêmes, qui prennent désormais la gouverne de l'entreprise, les projets voient

leur sort remis entre les mains du conseil des ministres qui sera appelé à trancher au printemps 2004.

Pour «mettre fin à l'incertitude qui a été trop longtemps maintenue dans le dossier des centres hospitaliers universitaires de Montréal», le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a fixé hier les balises de ce projet, qu'il souhaite associer à plus «qu'une construction de béton» et agrémenter désormais d'une «philosophie intégrée».

Convoquant la presse au plus fort des vacances estivales, le ministre Couillard a exposé les paramètres qu'il souhaite voir respectés par les deux équipes dans la présentation de leur projet. Si les plans initiaux prévoyaient le démarrage des activités de ces deux établissements en 2006, elles sont désormais

VOIR PAGE A 8: HÔPITAUX

La tour de Babel du monde du silence

75 interprètes sont au service des 2000 invités du Congrès mondial des sourds à Montréal

ALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

La conférence de presse qui marquait l'ouverture du 14^e Congrès mondial des sourds, hier à Montréal, était déjà bien entamée, même si le lutrin et le micro n'avaient pas encore servi. À l'avant, Chris Kenopic, président de l'Association des sourds du Canada, exprime en silence, mais avec des gestes bien sentis, le plaisir qu'il éprouve à recevoir les 2000 congressistes provenant de 75 pays.

«Cette semaine, nous avons l'occasion exceptionnelle d'apprendre à propos de la situation des sourds partout dans le monde et d'explorer les solutions possibles pour faciliter la vie des sourds de tous les pays», souligne-t-il par la voix d'une interprète, la seule à utiliser la parole, afin d'aider les entendants présents.

À côté du président, quatre interprètes s'activent en silence pour traduire les phrases. Normal, puisqu'il faut que toutes les personnes qui assistent à la présentation puissent comprendre dans leur langue des sourds (LS), que ce soit le français, l'anglais, l'italien, le finlandais, l'hébreu... Il y a autant de LS qu'il y a de langues pour s'exprimer, d'où la complexité.

Le mythe que les gestes permettent l'utilisation d'une seule langue est pourtant tenace. «C'est pire que ce que vous pensez», explique Frédérik Trudeau, interprète depuis huit ans. Les Québécois et les Français sourds utilisent deux langues des signes différentes! Il se peut que deux personnes qui parleraient la même langue si elles n'étaient pas sourdes, par exemple l'anglais, ne puissent communiquer ensemble parce que l'une vient des États-Unis et l'autre de l'Angleterre. Les LS sont beaucoup plus régionales que les langues parlées.

VOIR PAGE A 8: SILENCE

■ La difficile situation des sourds dans les pays pauvres, page A 2

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Crise politique en Grande-Bretagne

Un juge tiendra une enquête publique sur les circonstances du suicide de David Kelly

CATHERINE FAY DE LESTRAC
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Une enquête indépendante sur les circonstances du suicide de l'expert en armement David Kelly devra établir les responsabilités de la BBC et du gouvernement britannique dans ce drame, le premier ministre Tony Blair payant le prix de cette crise politique, selon un premier sondage.

Lord (Brian) Hutton, un juge de haut rang, a annoncé hier qu'il recourrait à des auditions principalement publiques et rendrait ses conclusions «le plus tôt possible» sur les circonstances de ce drame.

Les attaques se sont multipliées contre la radio-télévision publique BBC pour sa responsabilité dans le suicide de ce biochimiste, source principale d'une information selon laquelle le gouvernement aurait «musclé» un rapport sur l'arsenal irakien pour justifier la guerre.

Toutefois, plusieurs voix se sont élevées hier pour estimer que la BBC servait de bouc émissaire afin d'occulter le vrai débat sur les accusations d'exagération de la menace irakienne. Trois mois après la fin

du conflit, aucune arme de destruction massive n'a en effet été trouvée en Irak.

«Tout cela n'est qu'un écran de fumée. Tout cela fait partie de la diversion par rapport à la véritable question, laquelle est: dans quelles conditions sommes-nous allés faire la guerre en Irak?», a déclaré une ancienne ministre de Tony Blair, Clare Short.

«Le gouvernement a choisi de lancer une guerre brûlante contre la BBC comme diversion à l'explication des raisons pour lesquelles il a lancé la guerre contre l'Irak», a renchéri Robin Cook, ex-ministre des Relations avec le parlement de Tony Blair.

La découverte vendredi du corps du D^r Kelly, un spécialiste de l'armement irakien, qui a vraisemblablement mis fin à ses jours, a plongé le gouvernement de Tony Blair dans sa plus grave crise politique depuis l'arrivée des travaillistes au pouvoir, en 1997.

VOIR PAGE A 8: ENQUÊTE

■ Autres informations en page A 5
■ L'éditorial de Josée Boileau, page A 6

10^{es} FrancoFolies de Spa

Spa la kermesse

Une heure vingt de bonheur chez Bourvil, 9000 spectateurs éperdus d'amour pour Jane Birkin et les chansons de son Serge: le festival ardenais ne va pas sans ravissements, mais pas non plus sans l'habituelle horde de badauds et les quelques bêtes curieuses qui transforment la ville en foire monstre.

SYLVAIN CORMIER

Spa — On pourrait croire que le bourg de Spa, durant les FrancoFolies, est tout entier dédié à la chanson de qualité de toutes tendances. Nenni. Spa la curative, Spa la noble où Offenbach et Pierre-le-Grand venaient faire leurs ablutions, Spa la tranquille est, tout au long des FrancoFolies, et surtout pendant le week-end de trois jours qui boucle l'événement, un point de chute. Tout le monde y débarque, muni ou pas d'entrées pour les sites du festival, et Spa devient un prétexte à n'importe quoi et son contraire. La population décuple et Spa la pépère devient Spa la kermesse.

VOIR PAGE A 8: KERMESSA

Trop d'eau, trop de risques

Les athlètes courent un danger mortel en absorbant des quantités excessives de liquide, prévient un scientifique

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Lors du marathon de Boston en août 2002, une coureuse s'effondrait et mourait après avoir absorbé des litres de boissons pour sportifs avant et durant sa performance. Cette jeune athlète était l'une parmi de nombreuses autres victimes de cette recommandation largement répandue, mais aucunement fondée, incitant à boire le plus possible au cours des séances d'exercices intensifs et prolongés afin d'accroître la performance et de prévenir la déshydratation.

Dans la dernière édition du *British Medical Journal* (BMJ), un expert de l'université de Cape Town et de l'Institut en science des sports d'Afrique du Sud, Timothy Noakes, bat en brèche cette directive respectée par nombre de sportifs mais qui pourrait bien leur coûter la vie. «Les adeptes de sport d'en-

durance doivent savoir que la surconsommation de liquide — sous forme d'eau ou de boissons pour sportifs — avant, pendant ou après un exercice intense et prolongé n'est pas nécessaire et peut même avoir des conséquences potentiellement fatales», prévient-il. S'imbiber de trop de liquide serait en effet aussi nocif et dangereux que boire trop peu, renchérit le professeur François Péronnet du département de kinésiologie de l'Université de Montréal.

Jusqu'à la fin des années 1960, il était recommandé aux athlètes de ne pas boire durant leurs séances d'exercice car, croyait-on, l'ingestion de liquide pouvait réduire leur performance, raconte Timothy Noakes dans le BMJ. Or, la publication en 1969 d'un article soulignant les dangers d'une consommation insuffisante d'eau durant un marathon renversait d'un coup la tendance.

VOIR PAGE A 8: EAU



BERNARD PAPON REUTERS

Les coureurs de Tour de France perdent tant d'eau durant une étape qu'il leur est impossible d'en absorber autant pendant l'effort. Pourtant, ce déficit ne les handicape pas outre mesure.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Enfant oubliée dans l'auto de son père

Émouvantes funérailles pour la petite Audrey

Plus de 300 personnes ont assisté à la cérémonie

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Un cercueil d'enfant ceinturé de canards en peluche. Des parents stoïques lors de la signature de l'acte de décès. Plus de 300 personnes retenant leur larmes dans l'église Cœur-immaculé-de-Marie.

Baptisée dans cette église du quartier Eward il y a deux ans à peine, la petite Audrey Dubé-Martin y est retournée hier lors d'un sobre et émouvant adieu. Sa mère, Sylvie Dubé, a trouvé la force de lire un petit hommage à la toute fin de l'homélie. «Petite fleur, tu as marqué ma vie», a-t-elle commencé d'une voix à peine audible. Comme les pétales d'une rose exposée au vent, la fillette s'est envolée à jamais, victime d'un bête accident.

Tragique oubli

Son père, Dominic Martin, l'a oubliée dans la voiture jeudi dernier. Tous les matins, l'actuaire de 26 ans avait l'habitude de conduire sa petite à la garderie d'abord, et son épouse ensuite. Jeudi dernier, il a inversé sa routine et s'est retrouvé seul avec la petite Audrey. Au lieu de la mener à la garderie, il s'est rendu au métro LaSalle où il a garé sa voiture, entre 8h et 9h. La fillette dormait et elle ne s'est pas réveillée lorsque son père a verrouillé les portières pour se rendre ensuite au travail. Personne dans le quartier n'a remarqué la présence de l'enfant. Sous une forte chaleur, avec les fenêtres fermées, il suffit de deux heures dans une auto

pour qu'un bambin succombe à la déshydratation.

Dominic Martin a retrouvé Audrey à son retour du bureau, entre 16h et 17h. Il s'est précipité à l'Hôpital de Verdun, où le personnel médical a constaté le décès de la fillette. Elle aurait fêté son deuxième anniversaire le 11 août.

L'aumônier

Gilles Martel

a cherché

les mots

pour

atténuer

cette vive

douleur,

mais il ne

pouvait

que

constater

l'éternel

mystère

de la mort.

Dominic Martin a indiqué aux enquêteurs qu'il devait conduire Audrey à la garderie, mais qu'il a oublié de le faire. Il est accusé d'homicide involontaire coupable et devra revenir en Cour le 2 octobre. Il est déjà condamné à repasser le film des événements tragiques dans sa tête pour le reste de ses jours.

Le père est demeuré impassible hier lors de la signature de l'acte de décès de sa fille. Il a tenu à porter son frère cercueil hors de l'église Cœur-immaculé-de-Marie tandis qu'une femme interprétait *Une colombe*, de Céline Dion.

L'aumônier Gilles Martel a cherché les mots pour atténuer cette vive douleur, mais il ne pouvait que constater l'éternel mystère de la mort. À la vue du cercueil miniature, il n'a pu s'empêcher de penser à ses deux sœurs et son frère, emportés par le syndrome des bébés bleus (méthémoglobinémie) alors qu'il n'avait que neuf ans. Le curé Martel ne comprenait pas à l'époque et ne comprend pas plus aujourd'hui l'implacabilité de la grande faucheuse.

M. Martel garde espoir que les parents éprouvés ne resteront pas seuls dans cette épreuve, et que les gens arriveront avec un mot, une parole pour les reconforter.

Possible erreur judiciaire

Phillion est libéré en attendant la révision de son dossier

L'homme de 64 ans a passé 30 ans en prison pour un crime qu'il n'aurait pas pu commettre

MARLENE HABIB
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Après être demeuré près de 30 ans derrière les barreaux, Roméo Phillion a été libéré sous caution, hier, pour aller vivre chez sa sœur le temps que le ministre de la Justice du Canada, Martin Cauchon, détermine s'il a été condamné injustement pour le meurtre d'un pompier d'Ottawa commis en 1967.

Les proches de Roméo Phillion ont essuyé des larmes et démontré leur soulagement lorsque le juge David Watt, de la Cour supérieure de l'Ontario, a accordé une libération sous caution en contrepartie d'une somme de 50 000 \$.

«C'est merveilleux. L'air est bien meilleur qu'en prison», a lancé Roméo Phillion en quittant le palais de justice accompagné de plusieurs parents et amis.

Dans sa décision, le juge David Watt explique toutefois qu'il n'a pas les pouvoirs de se prononcer sur la valeur du jugement de culpabilité prononcé contre Roméo Phillion, en 1972.

L'homme de 64 ans, qui a un alibi, a été condamné à la prison pour l'assassinat en 1967 de Léopold Roy, un pompier d'Ottawa. Roméo Phillion avait admis être l'auteur du crime en 1972 alors qu'il était détenu par les policiers, mais il s'était aussitôt rétracté et a toujours nié être le meurtrier depuis ce jour.

Soulagement

Simonne Snowdon, la sœur de Roméo Phillion, a indiqué qu'elle a déjà préparé une chambre pour son frère dans sa résidence de Mississauga, en Ontario.

«C'est un grand soulagement. Je vais enfin pouvoir dormir», a dit Mme Snowdon après avoir entendu le jugement.

«Il m'a dit qu'il m'aimait, cela veut tout dire pour moi. J'aime le juge. J'aime mes avocats. J'aime tout le monde aujourd'hui.»

En rendant sa décision, David Watt a aussi souligné que lorsqu'il y avait une possibilité de remettre en question une condamnation comme celle de Roméo Phillion, il y avait également une obligation constitutionnelle et légale d'envisager une libération sous caution.

En plus de la caution, qui a été payée par Simonne Snowdon et un ami de la famille, Roméo Phillion a reçu sa libération à la condition qu'il soit encadré par la John Howard Society, un organisme de défense des droits des prisonniers, et la Maison St-Léonard, qui se spécialise dans la réinsertion sociale.

Le juge a insisté sur le fait qu'il était primordial que Roméo Phillion soit bien entouré pour faciliter son retour dans la société. «Il serait injuste et surtout impensable de laisser seul à lui-même un homme qui a passé 30 ans en prison», a dit David Watt.

Roméo Phillion possède un alibi qui lui permet de pouvoir espérer terminer ses jours en liberté. Un rapport de police écrit le 12 avril 1968 stipule que Roméo Phillion était à une station d'essence près de Trenton, en Ontario, entre midi et 13h la journée du crime. Le rapport policier conclut qu'il aurait été impossible de parcourir 237 km pour aller à Ottawa et mettre fin aux jours de Léopold Roy à 14h45 la journée du meurtre.

Affaire Kazemi

Ottawa durcit le ton

Le ministre Bill Graham exige que les responsables de la mort de la photographe soient punis

PRESSE CANADIENNE ET
AGENCE FRANCE-PRESSE

Ottawa — Ottawa a durci le ton envers l'Iran, hier, pressant le gouvernement iranien de punir les responsables de la mort de la journaliste et photographe Zahra Kazemi et d'autoriser le rapatriement de la dépouille au Canada.

Au lendemain du dévoilement des conclusions de l'enquête du gouvernement iranien sur la mort tragique de la Montréalaise, le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a exigé que les responsables «de cet acte horrible» soient punis le plus rapidement possible, sans plus de délai.

«Nous demandons maintenant au gouvernement iranien de prendre les mesures qui s'imposent pour que les responsables de la mort de Mme Kazemi soient traduits rapidement en justice, de façon à décourager toute violation future et à montrer clairement au Canada ainsi qu'au reste de la communauté internationale que ses fonctionnaires ne peuvent pas agir en toute impunité», a déclaré le ministre, par voie de communiqué.

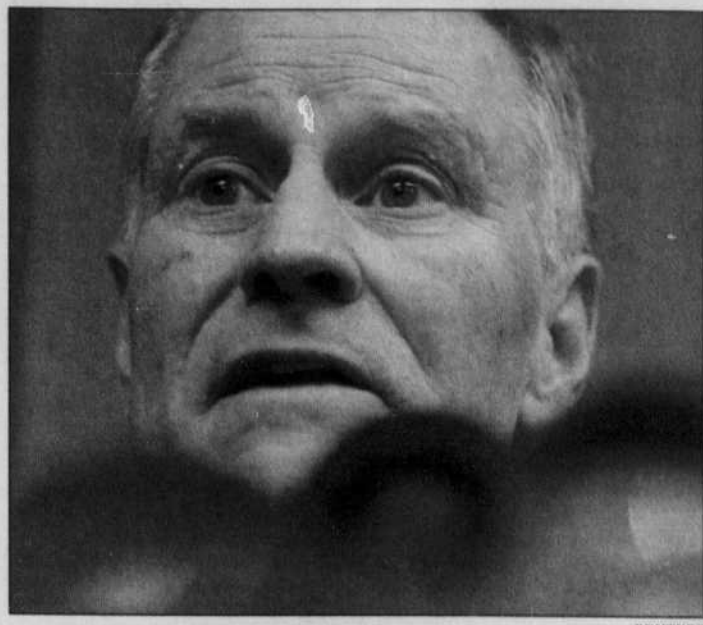
Le rapport d'enquête de 14 pages indique que le décès de Mme Kazemi est dû à une fracture du crâne qui a entraîné une hémorragie cérébrale. Le décès serait survenu quelques jours après son arrestation, le 23 juin.

Le rapport est cependant muet sur la cause de la fracture, à savoir si des coups ont été assésés ou si la victime a pu heurter un objet en tombant, comme certains représentants iraniens l'ont laissé entendre. Mme Kazemi, âgée de 54 ans, est décédée le 11 juillet après plusieurs heures d'interrogatoires.

La semaine dernière, le vice-président iranien admettait que la Canadienne d'origine iranienne avait été battue, une déclaration contrastant avec le récent rapport.

En conclusion de leur rapport, les cinq ministres iraniens chargés de l'enquête demandent que toutes les personnes qui ont pu être en contact avec la journaliste et photographe pendant ces journées de détention soient retrouvées et interrogées.

Pour le ministre Graham, plusieurs questions demeurent encore sans réponse et l'Iran doit, pour prouver sa transparence, faire plus, dont accepter le rapatriement de la dépouille au Canada. M. Graham s'est dit «agacé et consterné par les atermoiements» du gouvernement iranien autour



Le ministre canadien des Affaires étrangères, Bill Graham.

de cette question, d'autant plus que la famille de la victime s'est maintenant entendue.

«Les autorités iraniennes ont reçu l'avis commun de la famille par écrit, a fait valoir le ministre. La dépouille de Mme Kazemi devrait donc être rapatriée sans plus de délais au Canada. Il est inacceptable que les autorités iraniennes refusent de respecter les vœux unanimes de la famille.»

Le ministre canadien espère pouvoir avoir une conversation, aujourd'hui, avec son homologue iranien afin de lui faire part des «préoccupations» du gouvernement canadien. Les deux hommes se sont déjà entretenus sur le sujet, la semaine dernière.

Hier, le chef de l'autorité judiciaire iranienne a ordonné que des actions soient prises pour punir les coupables, rapportait l'agence de presse officielle, IRNA.

Par contre, l'autre demande d'Ottawa portant sur la dépouille de Mme Kazemi, se heurte à un barrage. Hamid Reza Asefi, le porte-parole du ministre iraniens des Affaires étrangères, déclarait hier qu'un tribunal devra trancher la question.

«La décision de retourner ou non le corps au Canada devra être prise par le tribunal», a indiqué M. Asefi. «L'enquête n'avait pas pour but d'apaiser un pays ou un autre, a-t-il ajouté. Mme Kazemi est Iranienne

et nous avons enquêté sur sa mort puisqu'il est de notre responsabilité de clarifier l'incident.»

La double nationalité de la victime pose un problème sur cet aspect. L'Iran la considère une de leurs citoyennes et nie tout droit d'intervention du Canada.

En Iran

Par ailleurs, à Téhéran, e président iranien Mohammad Khatami a demandé au chef de l'autorité judiciaire, l'ayatollah Mahmoud Hachémi Chahroudi d'ordonner des investigations pour identifier les responsables dans l'affaire de la mort de la journaliste irano-canadienne Zahra Kazemi, a indiqué lundi l'agence Irna.

«J'attends que vous ordonniez immédiatement des investigations complètes pour connaître toute la vérité et identifier le coupable ou les personnes ayant agi par négligence dans cet événement tragique pour qu'une action judiciaire appropriée soit décidée à leur rencontre», a affirmé le président Khatami qui a envoyé au chef de l'autorité judiciaire le rapport de la commission spéciale d'enquête.

«Une action judiciaire appropriée permettra l'application de la justice et de la loi et donnera l'assurance à la société que les droits individuels seront défendus encore plus que par le passé», ajoute le président Khatami.

En réponse à la demande du président Khatami, l'ayatollah Chahroudi a ordonné au procureur de Téhéran d'entamer «immédiatement et dans le cadre de la loi» l'examen de ce dossier.

Il a demandé «une action forte contre les coupables» dans cette affaire.

Reporters sans frontières réclame une enquête indépendante

Paris (AFP) — Reporters sans frontières (RSF) a demandé une nouvelle fois, dix jours après la mort de Zahra Kazemi, «la mise en place d'une commission d'enquête indépendante sur la mort en détention de cette photographe irano-canadienne».

L'association de défense de liberté de la presse estime dans un communiqué que «les conclusions du rapport de la commission d'enquête iranienne, rendu public le 20 juillet 2003, sont insatisfaisantes et ne précisent pas quelles sont les responsabilités dans ce drame».

L'organisation «demande instamment à Téhéran que toute la lumière soit faite sur cette affaire et que les auteurs et les éventuels instigateurs de ce meurtre, aussi haut placés soient-ils, soient poursuivis et condamnés».

La journaliste irano-canadienne Zahra Kazemi, 54 ans, avait été arrêtée le 23 juin alors qu'elle photographiait des manifestants rassemblés devant la prison d'Evine, dans le nord de Téhéran, pour demander la libération de leurs proches appréhendés durant les troubles du mois de juin.

Trois jours plus tard, elle avait été transférée à l'hôpital Baghiatollah Azam, géré par les Gardiens de la Révolution, où elle est décédée le 11 juillet.

Le rapport de la commission officielle d'enquête, rendu dimanche, a indiqué que la journaliste irano-canadienne était morte «des suites d'une hémorragie cérébrale due à une fracture du crâne» sans préciser si la fracture avait été causée par un objet contondant ayant percuté la tête de la journaliste ou si celle-ci avait heurté un objet dur en chutant.

Négociations à Postes Canada

À quelques détails d'une entente

La possibilité d'une grève générale des postiers est faible

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Après des séances marathon de négociations au cours des derniers jours, Postes Canada et les représentants syndicaux des 48 000 employés semblent près d'une entente, laissant entrevoir la possibilité d'éviter la grève générale.

Les porte-parole des deux parties ont indiqué en mi-journée, hier, qu'ils pensaient en arriver à une entente de principe. La représentante syndicale estimait même qu'il serait possible d'en faire l'annonce avant l'échéance fixée à minuit, hier soir. «Je crois que c'est possible», a déclaré Deborah Bourque, présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

Du côté de l'agence fédérale, on disait croire que les choses en arriveraient à un dénouement positif au cours des prochaines heures. «Nous en sommes à un stade où nous sommes en train de peaufiner l'entente», a expliqué le porte-parole de Postes Canada, François Legault.

«C'est une question de détails plus que d'autres choses», a-t-il poursuivi, avant d'ajouter que la négociation de ce genre de détails peut parfois prendre plus de temps qu'on ne le croit. Néanmoins, M. Legault dit avoir «bon espoir» que les choses se règlent sous peu.

À l'origine, la grève était prévue pour vendredi dernier mais une entente de dernière minute entre les deux parties a repoussé la grève à dimanche. Une deuxième



Les postiers sont sans contrat de travail depuis le début de l'année.

prolongation doit prendre fin hier soir, à minuit.

A moins d'une autre prolongation ou d'une entente de principe, les 48 000 employés de Postes Canada pourraient, techniquement, commencer la grève dès aujourd'hui.

Les pourparlers pour renouveler la convention collective se sont

étirés pendant tout le week-end. Les salaires, les avantages sociaux et la charge de travail demeurent les points les plus litigieux. Ni le syndicat, ni l'employeur, n'ont voulu dire sur quels aspects les progrès ont été enregistrés.

Sans contrat de travail depuis le début de l'année, les postiers ont voté à 92 %, le mois dernier, en fa-

veur de la grève. Des 48 000 postiers canadiens, 10 500 travaillent au Québec.

La dernière grève à Postes Canada est survenue en 1997. Elle n'avait duré que deux semaines, interrompue abruptement par une loi spéciale du gouvernement fédéral obligeant les employés à retourner au travail.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Inondations en Chine:
3,5 millions de sans abri

Pékin (AFP) — Les inondations ont fait 3,5 millions de sans abri en Chine où plus de 100 millions de personnes ont été affectées à des degrés divers dans 16 provinces, selon un communiqué publié aujourd'hui par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-rouge. La fédération a lancé un appel pour réunir 5,77 millions de dollars afin de venir en aide à 440 000 personnes dans l'est, le centre et le sud du pays. «Un nombre considérable de personnes vivent sous des bâches en plastique ou des tentes sur des digues dont la rupture a provoqué la destruction de leur maison et leurs champs», a déclaré Alistair Henley, qui dirige la délégation régionale de la fédération à Pékin. «Dans la province de l'Anhui, l'une des plus affectées par les inondations, la catastrophe s'ajoute à une mauvaise récolte d'hiver, ce qui laisse des millions de personnes à la merci de l'assistance, même dans le cas où elles sont parvenues à sauver quelques-uns de leurs effets personnels de leurs maisons inondées», selon le communiqué. Alors que l'eau avait commencé à baisser la semaine dernière dans la vallée de la Huai, un affluent du Yangtsé qui a connu ses pires inondations en plus d'une décennie, son niveau dépasse encore la cote d'alerte en de nombreux endroits. De plus, de fortes pluies s'abattent à nouveau sur la région depuis hier. Des cas de malaria ont également été enregistrés, particulièrement dans le sud du pays où les intempéries font suite à d'autres inondations les années précédentes, ajoute le communiqué.

Violent séisme au Yunnan

Pékin (AFP) — Au moins trois personnes ont été tuées et 210 blessées dans un séisme de magnitude 6,2 sur l'échelle de Richter dans le Yunnan (sud-ouest de la Chine), trois jours avant l'arrivée du club de football Real Madrid à Kunming, la capitale de cette province où la secousse a été ressentie, ont déclaré ce matin des responsables locaux. L'épicentre du tremblement de terre est situé dans le district de Dayao, à 180 km de Kunming, où des maisons ont été endommagées, selon une responsable du Bureau sismologique du Yunnan nommé Zhao. L'agence Chine nouvelle a précisé que certains bâtiments s'étaient effondrés.

Alpes: découverte du corps
gelé d'un hockeyeur

Regina (PC) — Le corps d'un joueur de hockey canadien, recherché pendant des mois par sa famille après sa disparition soudaine en Autriche il y a 14 ans, a été retrouvé gelé dans les Alpes. Duncan MacPherson, ancien choix de premier tour de la Ligue nationale de hockey au repêchage de 1984, a été vu pour la dernière fois le 9 août 1989 alors qu'il faisait de la planche à neige sur le glacier Stubai, dans le sud du Tyrol. Son corps a été découvert vers la fin de la semaine dernière par des employés opérant une machine à damer la neige dans un centre de ski à Neustift, à environ 40 kilomètres au sud-ouest d'Innsbruck, près de la frontière italienne. Les parents de MacPherson, Bob et Lynda, devaient se rendre en Autriche dès aujourd'hui. «Nous sommes très tristes», a dit Lynda MacPherson, qui a été avisée de la nouvelle vendredi par un ami d'Innsbruck ayant rencontré le couple durant l'une de ses sept visites en Autriche. La GRC et les autorités autrichiennes ont aussi contacté MacPherson durant la fin de semaine. Le corps du hockeyeur, qui est demeuré constamment gelé à 3000 mètres d'altitude, a été identifié sans problème. «Ses cartes d'identité étaient dans sa poche, mais je dois quand même voir le corps pour être certaine que c'est lui», a dit Mme MacPherson.

Embraer s'implante
en Floride

Jacksonville, Floride (PC) — La compagnie Embraer, un constructeur d'avions brésilien et rival de Bombardier, a accepté une incitation financière de l'ordre de 9 millions \$US pour implanter une usine à Jacksonville, qui créera environ 200 emplois. L'entente a été annoncée hier par les porte-parole de la compagnie, le maire de Jacksonville, John Peyton, de même que les autorités aéroportuaires et de développement économique de la ville. Embraer et Harris Corp. se sont récemment alliés avec Lockheed Martin afin de développer un nouvel avion de reconnaissance pour l'armée américaine. Embraer fournira le fuselage alors que la firme Harris travaillera à parfaire les communications du nouvel engin.

Rio: la malbouffe sous
haute surveillance

(AP) — Les fast-food de Rio sont contraints d'afficher la couleur. Le maire de la ville Cesar Maia, engagé dans un combat contre l'obésité, a demandé aux établissements de restauration rapide d'afficher la liste des nutriments de tous les aliments qu'ils servent. Ce décret émis vendredi exige de ces restaurants qu'ils informent leurs clients en détaillant la valeur nutritionnelle de leur nourriture comme le nombre de calories et le cholestérol, a fait savoir hier le cabinet du maire de Rio. Selon lui, cette mesure tuera l'obésité dans l'œuf, parce que ce sont les enfants et les adolescents qui composent la majorité de la clientèle des fast-food. Les restaurants disposent de 90 jours pour appliquer ce décret diététique. Pourfendeur de la malbouffe, le maire de Rio a déjà interdit la vente de bonbons et de sodas dans les écoles de la ville et a assoupli une règle exigeant que le roi de la ville Momo, le roi du carnaval, pèse plus de 150 kg.

Mise à pied de 40 agents

La baisse du nombre d'agents
de conservation risque de favoriser
le braconnage, admet le ministreMARTIN OUELLET
PRESSE CANADIENNE

Québec — La mise à pied de 45 agents de conservation de la faune, annoncée la semaine dernière par Québec, risque d'avoir un impact négatif sur la lutte contre le braconnage, a reconnu, hier, le ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, Pierre Corbeil.

«Il peut en effet y avoir un impact, mais peut-être pas si grand que ça. Il y a quand même encore 460 agents», a déclaré le ministre Corbeil.

Pour pallier la baisse d'effectifs des «policiers» de la forêt et pour réduire au maximum l'impact des compressions sur la lutte contre les braconniers, le ministre compte essentiellement sur la délation des citoyens.

«Les gens sont conscients de la nécessité de protéger la faune et signalent les actes de braconnage. Il y a une ligne sans frais, SOS braconnage, qui assure la confidentialité des appels», a précisé le ministre.

Réduction du budget

Les mises à pied font suite à la décision du gouvernement de Jean Charest de réduire le budget de la Société de la faune et des parcs, de 5,5 millions dans dont un million dans la main-d'œuvre. «N'eût été de mes représentations, la coupe dans le personnel aurait été le double», a affirmé M. Corbeil, qui dit espérer que les mises à pied ne seront pas «définitives».

La plupart des agents congédiés, des travailleurs saisonniers, n'ont pas encore accumulé le nombre d'heures minimum nécessaires pour être admissibles aux prestations d'assurance-emploi. Le ministre étudie le problème «au cas par cas», espérant trouver une façon de compresser «ailleurs» à la Société de la faune, le temps de permettre à ces employés d'obtenir leur admissibilité.

La décision du gouvernement de relâcher la surveillance en forêt pour des fins d'économie envoie «un bien mauvais signal», estime la Fédération québécoise de la faune.

Le président de la Fédération, Aurèle Blais, soutient que le gouvernement envoie le message suivant aux braconniers: «On ne sera pas là cet été, alors si vous voulez faire une passe, c'est le temps.»



ARCHIVES LE DEVOIR

En 2001, 7281 infractions aux différentes lois régissant la faune ont été dénombrées au Québec, menant à 4513 condamnations. L'année précédente avait été marquée par 8333 infractions menant à 5440 condamnations.

M. Blais est convaincu que la baisse de l'effectif se traduira par une montée des activités illégales de chasse et de pêche. «La lutte contre les braconniers se fait l'été et l'automne. Lorsque ces individus savent qu'il y a moins de surveillance, ils s'en donnent à cœur joie», a-t-il insisté.

En 2001, 7281 infractions aux différentes lois régissant la faune ont été dénombrées au Québec, menant à 4513 condamnations. L'année précédente avait

été marquée par 8333 infractions menant à 5440 condamnations.

Le président de la Fédération reproche au gouvernement de ne pas reconnaître suffisamment le potentiel économique lié à la protection de la faune. «Il est temps que la chasse et la pêche soient véritablement traitées comme des activités économiques majeures pour l'avenir de la société. Ce n'est pas là qu'on devrait couper», a-t-il noté.

Tueur en série

Un juge décidera demain si
Pickton subira son procèsGREG JOYCE
PRESSE CANADIENNE

Port Coquitlam — Un juge de la Cour provinciale de Colombie-Britannique décidera demain si la preuve accumulée est suffisante pour obliger Robert Pickton à subir son procès pour 15 accusations de meurtre au premier degré.

Les observations finales à l'audience préliminaire ont pris fin hier — un jour après que la police eut entrepris des recherches dans un secteur marécageux de la vallée du Fraser, dans la foulée de l'enquête sur la disparition de plusieurs femmes du quartier défavorisé d'Eastside, à Vancouver.

Une soixantaine d'anthropologues et d'enquêteurs se sont déplacés sur le nouveau lieu de recherche, à environ 65 kilomètres à l'est de Vancouver.

L'équipe mixte d'enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada et de la police de Vancouver char-

gée de l'enquête a indiqué que le nouveau site avait été trouvé à partir d'éléments de preuve découverts sur le terrain de la porcherie que possède Pickton, avec son frère et sa sœur, à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique.

Le nouveau secteur de recherche, près de Mission, est une propriété marécageuse appartenant à la bande d'autochtones de Kwantlen.

Jusqu'à l'automne

Dimanche, une porte-parole de la GRC avait fait savoir que des enquêteurs affectés à la ferme de Port Coquitlam fouillaient le site de Mission, en compagnie de plongeurs de la GRC, et que les recherches à Port Coquitlam se poursuivraient au moins jusqu'à l'automne.

Pickton, âgé de 53 ans, est accusé des meurtres de Sereena Abotsway, Mona Wilson, Diane Rock, Jacqueline McDonell, Hea-

ther Bottomley, Andrea Joesbury, Brenda Wolfe, Jennifer Furminger, Helen Hallmark, Patricia Johnson, Georgina Papin, Heather Chinnock, Tanya Holik, Sherry Irving et Inga Hall.

Ces 15 victimes sont au nombre d'un groupe qui a atteint 63 femmes — surtout des prostituées toxicomanes — disparues du Downtown Eastside au cours des 20 dernières années.

Si Pickton est cité à son procès, celui-ci ne débutera vraisemblablement pas avant l'an prochain. S'il a lieu, il se déroulera devant la Cour suprême de Colombie-Britannique.

À l'extérieur du tribunal, le porte-parole de la Couronne, Geoff Gaul, a estimé qu'une phase d'un long processus judiciaire approchait de son terme. Cela a représenté énormément de travail pour les avocats, les procureurs, l'équipe de la défense, le tribunal et la police, a-t-il dit.



ANDY CLARK REUTERS

L'an dernier, les enquêteurs avaient fouillé de fond en comble la porcherie de Robert Pickton, à Port Coquitlam, en Colombie britannique.

Un psychologue
estime qu'un
garçon de 10 ans
ne doit pas
témoigner en cour

PRESSE CANADIENNE

Kentville — Faire témoigner un garçon de dix ans au procès d'un homme accusé d'avoir violé sa mère lui causerait un traumatisme à long terme, a déclaré un psychologue devant un tribunal de Nouvelle-Écosse, hier.

L'audience d'une journée a eu lieu parce que l'avocat du garçon tente de faire casser le subpoena qui obligerait l'enfant à témoigner.

«Être contraint de témoigner lui causerait un traumatisme immédiat et le ferait régresser», a dit le psychologue clinicien Stephen Perrott à l'avocat de la défense, Robert Stewart. C'est un petit gars qui se sent extrêmement protecteur à l'égard de sa mère et de sa sœur. Il considère leurs vies comme plus importantes que la sienne. Il ajoutait que le garçon pourrait se sentir responsable de ce qui est arrivé, et que son bien-être est en jeu, étant donné qu'il souffre du syndrome de stress post-traumatique.

Mais l'avocat de l'accusé avance que son client, Greg Plamondon, ne doit pas être privé de la possibilité de découvrir la vérité. Même si le garçon n'était pas présent au moment de l'agression, l'avocat de la défense soutient qu'il devrait être obligé de témoigner de la relation qu'avait sa mère avec Greg Plamondon.

Celui-ci, un manoeuvre de 30 ans d'Annapolis Valley, en Nouvelle-Écosse, est accusé d'avoir attaqué la femme en novembre 2001 au domicile du garçonnet, à New Minas. Il lui aurait lacéré la figure avec un couteau avant de l'agresser sexuellement.

Plamondon a congédié son premier avocat en octobre, et a été autorisé à contre-interroger sa présumée victime pendant plus de six heures, ce qui a suscité de vives protestations des groupes de défense des droits des victimes.

L'avocat de Halifax Joel Pink représente le garçon. Selon lui, le témoignage du garçon ne permettrait pas d'éclaircir ce qui s'est passé la nuit de l'agression présumée.

Le psychologue Perrott a expliqué avoir rencontré le garçon pour déterminer son état psychologique. L'enfant fait des cauchemars où il voit sa mère enchaînée et poignardée, et a conçu des plans d'évasion pour sa famille au cas où il y aurait une autre agression.

Le juge Alan Boudreau, de la Cour suprême de Nouvelle-Écosse, a ajourné l'audience, affirmant qu'il rendrait sa décision vendredi.

Le procès de Plamondon doit reprendre le 25 août.



présente:

Les
Bouquinistes
du Saint-Laurent
www.lesbouquinistes.org

Mots après mots

Vieux-Port de Montréal - 19 juin au 14 juillet

entre le Centre des sciences et la Pointe-à-Callières

Québec, Terrasse Dufferin - 18 juillet au 10 août

Festival des films du monde, Montréal - 27 août au 7 septembre

Des livres anciens, neufs
ou d'occasion, pour tous
les goûts, à tous les prix.

Accès gratuit

En collaboration avec:

LE DEVOIR

CKAC 730

journal
montreal

Québec

SODAC
Québec

Desjardins

SAO

LE VIEUX-PORT
DE MONTRÉALParcs
Canada

LOUIS HENRI

AIR FRANCE

BLFID
La Banque AM

STREET ARTS

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SILENCE

SUITE DE LA PAGE 1

Il y a pourtant une langue universelle, sorte d'espéranto, qui se nomme la langue des sourds internationale, mais elle reste peu utilisée par les 70 millions de malentendants de la planète. «Personne n'essaie de l'imposer non plus, ça serait impossible. Tout le monde tient à sa LS», raconte Frédéric Trudeau, qui a appris la langue des sourds du Québec (LSQ) parce que ses deux parents avaient des problèmes auditifs, comme plus de 740 000 personnes dans la province.

La LSQ est d'ailleurs plus proche de l'American sign language, langue utilisée par nos voisins du sud, que des gestes français ou africains. «La proximité géographique fait en sorte que les deux s'influencent beaucoup», explique Frédéric Trudeau.

Un Congrès à l'organisation complexe

La multitude de langages des signes, combinée à la présence de participants entendants, fait en sorte que les conférences sur les différents thèmes ressemblent à un impressionnant spectacle multimédia. Neufs écrans géants surplombent l'immense salle. Sur l'un d'eux, on voit le conférencier à partir de la taille, afin que ses gestes soient bien transmis. Sur deux autres, on peut voir la présentation écrite du présentateur, alors que les six écrans restants transmettent autant de langues des sourds, à la faveur d'un interprète montré en gros plan pour chaque langue.

Dans la salle, une quinzaine de traducteurs, debout devant des sections spécifiques, œuvrent pour les personnes qui ne comprennent pas les langues qui sont diffusées sur écrans. Ils sont 75 interprètes à travailler au congrès cette semaine.

Bilinguisme canadien oblige, des sous-titres français et anglais apparaissent au bas de tous les écrans. Un seul bruit perce l'immense salle remplie de centaines de congressistes: une voix traduite du contenu en anglais.

Pendant l'exposé, des dizaines de personnes communiquent entre elles avec des gestes discrets, sans déranger les autres qui regardent attentivement le conférencier. Ceux qui sortent de la salle tranquillement se font rappeler sévèrement qu'ils cachent les interprètes, donc la présentation. Pas le temps de traîner! À la fin de l'exposé, les spectateurs lèvent les mains au ciel et les agitent, pour applaudir la présentation. Toujours en silence.

Les présentations sont cependant loin d'être ennuyeuses. La LS développe une façon de s'exprimer très théâtrale. Le visage change d'émotion au rythme des phrases, comme pour remplacer une intonation de voix absente. Une simple conversation devient vite un ballet gestuel harmonieux et splendide.

D'ailleurs, le Congrès mondial des sourds n'offre pas que des exposés sur la situation des malentendants. Un volet artistique met également sur scène plusieurs troupes de théâtre tout au long de la semaine.

La comédienne Marguerite Blais, porte-parole du congrès, n'a d'ailleurs pas manqué de souligner cet aspect. «Les sourds ont une richesse culturelle extraordinaire», dit-elle. «Ils font du théâtre, mais aussi de la poésie et de l'humour. Les entendants comme nous ne comprennent pas que les sourds puissent même chanter, composer de la musique ou apprendre un instrument!» Comme quoi rien n'est impossible dans le monde du silence.

Rectificatifs

Un malencontreux homonyme apparaissait dans le titre et la légende de la photographie montrant le décollage d'un Canadair près d'une plage de la Corse, en page A 4, hier. Le titre aurait dû se lire «Ballet contre le feu», et non pas «balai». De même, il aurait été préférable que la légende fasse plutôt référence à «un Canadair se livrant à un ballet incessant au-dessus de la Méditerranée [...]».

Une double erreur s'est glissée dans la légende de la photo montrant le nettoyage d'une statue à Ottawa, publiée en page A 3 vendredi. Le personnage représenté par la sculpture n'est pas un ex-premier ministre mais l'explorateur écossais Alexander Mackenzie, qui découvrit le fleuve du même nom. En outre, le patronyme de «King» a été accolé par erreur et ajouté à la confusion puisqu'il se rapporte à William Lyon Mackenzie King qui, lui, fut premier ministre, comme on le sait.

Les fans de Metallica et de heavy metal ont acclamé hier au parc Jean-Drapeau leurs vedettes qui se produisaient sur une seule scène, et non trois, comme il était écrit dans la légende photo de la page A 1. La dernière fois que le groupe Metallica s'est produit à Montréal était en 1997 et non pas en 1992, comme il était également écrit dans la légende. 42 800 personnes ont assisté à cette messe metal en plein air.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

HÔPITAUX

SUITE DE LA PAGE 1

reportées à 2010. Alors que les besoins financiers avaient été évalués à 2,3 milliard, on ne parle plus désormais que de 1,6 milliard de contribution publique. Et le ministre exige que les nouvelles réflexions comprennent la remise en question des sites privilégiés — le 6000, rue Saint-Denis dans le cas du CHUM, et le site Glen dans le cas du CUSM.

«Les choix du site Glen et du site Saint-Denis devront faire l'objet d'un examen plus approfondi à la lumière de nouvelles données et de la connaissance plus précise de certaines contraintes», a expliqué Philippe Couillard, précisant ensuite ses inquiétudes et enjoignant aux hôpitaux de présenter des plans B, «hypothèses de construction ou de rénovation moins coûteuses ou risquées».

La proximité d'une voie ferrée aux abords du site Saint-Denis indispose le ministre, qui craint les «conséquences catastrophiques» en cas de déversement toxique par exemple. De même, les difficultés d'accès au site Glen devront être effacées pour réussir le test de l'accessibilité routière, a précisé le ministre. Une analyse de faisabilité quant au choix des sites devra être formulée par les deux centres, en accord avec le ministère des Transports, celui de la Sécurité publique et la Ville de Montréal, et présentée au ministère avant la mi-novembre.

«Quant à nous, l'adresse du nouveau CHUM est le 6000 Saint-Denis», répliquait hier le président du conseil d'administration du CHUM, Patrick A. Molinari. «Nous n'avons pas formellement de plan B», ajoute-t-il, par ailleurs ravi des annonces faites hier, qui permettent «au CHUM d'aujourd'hui de déterminer ce que sera le CHUM de demain».

Du côté de McGill, la question du site est d'autant plus délicate que le gouvernement du Québec a récemment acheté le site Glen pour y loger le futur centre hospitalier universitaire. «Le ministre dit qu'il veut avoir des études sur la question de l'accès routier, nous les avons, nous lui soumettrons», explique le D^r Nicolas Steinmetz, directeur général adjoint du bureau de planification du CUSM (Société d'implantation du CUSM), lui aussi satisfait du «plan cohérent et clair» présenté hier. «Nous sommes capables de démontrer qu'il n'y a pas de problème majeur, mais dans notre cas, le site est déjà acheté», précise-t-il, avant

au passage que le CUSM n'a pas non plus de plan B dans ses cartons, tel que le ministre l'évoquait hier. Flanqué de la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, le ministre de la Santé a précisé que les paramètres des nouveaux hôpitaux prévoyaient une enveloppe de 800 millions chacun fournie par Québec, en plus d'une enveloppe minimale de 200 millions par projet issue des fondations,

des contributions privées et des fonds fédéraux.

Les nombreuses tergiversations qui ont entouré la création de ces deux nouveaux hôpitaux ont fait état de besoins financiers de 1,3 milliard pour le CUSM, et d'un milliard au moins pour le CHUM. «Nous attendions des montants clairs, c'est la première fois qu'on en a», a réagi M^r Molinari. «On parle encore d'un milliard, mais avec une configuration différente.» Du côté de McGill, la hauteur du portefeuille semblait indisposer davantage. «Nous allons voir ce qu'on peut faire avec ça», expose le D^r Steinmetz. «Nous n'oublions pas qu'on ne nous empêche pas d'investir plus si on trouve les épargnes nécessaires.»

Les deux centres universitaires vont par ailleurs mettre en commun les sommes recueillies auprès des entreprises lors de campagnes de financement communales, a confirmé le D^r Steinmetz, pour ensuite les diviser en parts égales, ce que le ministre Couillard a présenté hier comme une avancée remarquable.

Mille lits seront dévolus au CHUM, contre 832 pour le CUSM. Ces données, moindres que ce qui avait été évoqué auparavant, comprennent les lits maintenus pour un hôpital complémentaire au centre-ville, que les deux nouveaux établissements doivent inclure à leur projet. S'ils doivent eux-mêmes se concentrer sur les soins tertiaires et quaternaires, «tout en délaissant une partie des services de niveau 1 et 2 aux autres établissements hospitaliers», les deux nouveaux hôpitaux auront une salle d'urgence.

On exige aussi qu'ils maximisent l'utilisation de leurs bâtiments «résiduels», et la Régie régionale de Montréal-Centre — ou l'entité qui la remplacera — devra se pencher sur les incidences qu'entraîneront ces nouvelles structures sur les besoins et les services de 1^{er} et 2^e lignes à Montréal, en s'attardant par exemple à l'épineuse question de l'engorgement des urgences.

Les nouveaux paramètres définis hier par le ministre comprennent en outre la dissolution immédiate des deux sociétés d'implantation qui planchaient sur les projets depuis 2000. À ce jour, leurs travaux laissent une facture globale de 54 millions, qui sera toutefois insérée aux dépenses gouvernementales totales de 1,6 milliard.

«Des rencontres sont prévues avec les gens du CHUM sous peu, pas de commentaires d'ici là», a expliqué hier Christiane Thèberge, directrice des communications pour le SICHUM, que le gouvernement Charest efface du paysage.

L'échéancier prévu pour la remise des projets est de février 2004. Une commission technique indépendante — dont la composition sera connue à l'automne — sera chargée de l'examen des propositions et fera ses recommandations au ministre au printemps de la même année.

ENQUÊTE

SUITE DE LA PAGE 1

L'affaire a terni encore davantage la réputation du gouvernement, qui ne cesse, depuis mai, de reculer dans les sondages. 39 % des Britanniques souhaitent aujourd'hui qu'il démissionne, 41 % estimant au contraire qu'il doit rester aux commandes, selon un sondage réalisé samedi et dimanche.

La BBC a avoué dimanche que le D^r Kelly était «la source principale» des affirmations de son journaliste Andrew Gilligan, selon lesquelles le gouvernement avait prétendu, contre l'avis des services secrets, que l'Irak pouvait activer ses armes de destruction massive en 45 minutes.

Cette confession a redonné le sourire à Tony Blair en tournée en Asie, en détournant l'attention sur les responsabilités de la BBC. Jusqu'à samedi, c'était le gouvernement qui était sur la sellette, accusé d'avoir soumis le D^r Kelly à des pressions telles qu'il a craqué.

Sous le titre «Le supplice d'un week-end interminable», le Times publiait hier une série de photos de Tony Blair en voyage en Asie: sombre samedi, lorsqu'un journaliste l'accuse d'avoir «du sang sur les mains», rassérénié dimanche par les derniers rebondissements.

Quant à la BBC, elle va devoir prouver que son journaliste n'a pas «musclé» les confidences de David Kelly. Le biochimiste avait en effet affirmé publiquement devant une commission parlementaire qu'il ne se reconnaissait pas dans les affirmations de la BBC.

Andrew Gilligan a démenti avoir mal interprété ses propos, laissant donc implicitement entendre que le scientifique avait menti à la commission parlementaire.

Il semble également que, sous couvert de l'anonymat, le D^r Kelly ait répété à deux autres journalistes de la BBC travaillant séparément que le gouvernement avait exagéré l'imminence de la menace irakienne pour justifier la guerre.

L'enquête devra également mettre en lumière les pressions exercées par le gouvernement sur le D^r Kelly. Le biochimiste avait avoué à son employeur,



ANDREW WONG REUTERS

Tony Blair se trouvait en Chine hier, où il a pris part à une rencontre avec les dirigeants de Pékin. La popularité du premier ministre britannique est durement touchée par la crise politique en Grande-Bretagne.

le ministère de la Défense (MoD), sa rencontre non autorisée avec le journaliste, mais avait obtenu la promesse que le ministère garderait son identité confidentielle.

Or, la porte-parole du MoD avait révélé son nom à trois journaux, le plaçant aussitôt sous les feux de la rampe, une pression qu'il n'a apparemment pas supportée.

EAU

SUITE DE LA PAGE 1

«Cet article fondé sur aucune donnée scientifique, a favorisé l'éclosion de plusieurs études financées par l'industrie — naissante à l'époque — des boissons pour sportifs. Des études qui ont culminé par une série de directives en faveur de l'ingestion de liquide durant l'exercice», rappelle le chercheur.

Ces directives sont vite devenues le credo des sportifs. Elles conseillaient aux athlètes de remplacer le volume d'eau qu'ils perdent en transpirant et d'absorber autant de liquide qu'ils le peuvent. Peu importe leur taille, l'intensité de l'exercice qu'ils effectuent et les conditions environnementales qui prévalent, ils devaient boire entre 600 et 1200 ml par heure afin d'éviter la déshydratation et accroître leurs performances.

Ces recommandations ont toutefois conduit à des tragédies qui auraient pu être évitées, s'insurge Timothy Noakes. «Boire le maximum de liquide que l'on peut tolérer», comme le prescrivent ces directives, peut induire l'hyponatémie, c'est-à-dire une diminution de la concentration de sodium dans le sang. Laquelle peut entraîner un gonflement du cerveau et éventuellement la mort.

«Nul doute qu'il faut s'hydrater durant l'effort, mais on peut aussi s'intoxiquer en buvant trop d'eau», prévient François Péronnet. Si une personne boit trop alors qu'elle a perdu de l'eau et des minéraux par la transpiration, le plasma de son sang sera très dilué par rapport au tissu cérébral qui est normale-

ment hydraté, explique-t-il. La concentration très élevée en sodium du cerveau favorisera un transfert de l'eau — abondante dans le plasma — vers les neurones dans le but d'équilibrer la pression osmotique. Le gonflement du cerveau qui se trouve confiné dans la boîte crânienne provoquera alors des maux de tête, une sensation de désorientation et éventuellement la mort.

«Les solutions qui contiennent des sels minéraux comme les boissons pour sportifs peuvent minimiser ces effets, car elles diluent moins le plasma», indique M. Péronnet. Mais les concentrations de sels demeurent généralement peu élevées dans ces breuvages, car sinon ils seraient imbuables. L'ajout de sel améliore le goût de l'eau plate, qu'on ne parvient pas à boire en grande quantité, et aide à en augmenter l'ingestion. Le spécialiste de la physiologie de l'exercice prévient par contre que les capsules de sel ne sont pas une bonne solution, car elles freinent la transpiration. «Nous avons besoin de transpirer pour abaisser la température corporelle, sinon l'organisme surchauffe», explique-t-il.

L'hyponatémie ne survient pas chez les coureurs d'élite mais plutôt chez les individus de petite taille — le plus souvent des femmes —, qui ne courent pas très vite, qui restent longtemps en course et donc qui ont le temps de boire beaucoup, indique le chercheur. «Un bon coureur qui fera le marathon en trois heures, qui travaillera à des puissances élevées et qui transpirera beaucoup, devrait prendre un litre par heure, dit-il. Mais comme il court assez vite, ce sera diffi-

KERMESSE

SUITE DE LA PAGE 1

Un méchant party qui finit tard, tard, tard. C'est encore plus vrai en ce lundi 21 juillet, Fête nationale des Belges. Pendant que j'écris ces lignes à la salle de presse, dehors, rue Royale, entre les terrasses des cafés et le bel établissement deux fois centenaire des Bains (en cours de restauration, comme de raison), il y a un type juché sur une Cadillac rose comme dans une tourelle, flanqué d'amplis, micro en main, qui chante. En italien. Du rock'n'roll. The Wonder Of You d'Elvis, en version originale anglaise. Des slows. Des discos. Mexico, de Luis Mariano. Avec le iiiiii étéré. Il ressemble aux imbéciles qui peuplent les films italiens égrillardes des années 70, La Prof du bahut, La Toubib du régiment. Savez, le petit à gros nez qui se le fourrait invariablement entre les seins des ragazes.

C'est aussi ça, Spa. Ça et des tapocheux de tambours à tous les détours. Qui m'énervent. M'énervent. Et des saucisses qui flambent, des frites qui ont la frite et toute une jeunesse embrochée de métal qui débambule au hasard. Et l'oncle et la tante de Verriers, le couple sympa de Liège: ils viennent de partout aux alentours. Je crois bien avoir reconnu Bob et Bobette et monsieur Lambique et toute la marmaille de Séraphin Lampron, y compris le petit qui a la scarlatine. Comme dirait Hergé, il y a des Belges et des Belges, c'est-à-dire des Belges et des caricatures vivantes de Belges. Et il y a des touristes allemands et hollandais, parce que c'est vraiment les portes à côté. Et des journalistes québécois en fin de festival, un peu absurdistes, qui songent à empaler le prochain tapocheur de tambours avec ses baguettes. Et qui retourneraient bien voir Le Petit Bal perdu de Bourvil, parce que c'était vraiment le bonheur tout emballé, ce spectacle. Une heure vingt d'émerveillement absolu.

Le Petit Bal perdu de Bourvil

Le seul titre du spectacle suffisait à titiller agréablement l'œil dans le livret de la programmation des FrancoFolies: Le Petit Bal perdu de Bourvil. «Cabaret pour enfants à partir de sept ans et leurs grands-parents...» Ça ne pouvait pas faire de mal. On a été voir. Un patron de bistrot bourru (Sylvain Luquin) nous attendait à l'entrée du Salon Bleu du Casino, qui n'était plus du tout le Salon Bleu mais un bistrot. Avec des tables et des chaises de bistrot, un zinc de bistrot et une petite estrade de bistrot avec deux zigs, un petit à gros nez rouge (le rouge qui tache) qui semblait avoir le vin triste (Michel Nourry), et un grand pas loquace à moustache mince et sourcils épais (Didier Caron), qui tenaient respectivement un accordéon et une guitare.

En un instant, on était chez Bourvil. Mieux, dans un petit théâtre en forme de comédie musicale émaillée des chansons de Bourvil. Avec des personnages qui lui ressemblaient un peu mais pas trop. Pas du tout des imitations: des caractères. Le patron était un peu le Bourvil énervé, l'accordéoniste un peu le Bourvil faire-valoir, un brin simplet. Et ils chantaient Le Pêcheur et Titane et Les Crayons et Vive la mariée et c'était tendre et drôle et triste aussi. À toutes les tables, on chantait, on riait, on pleurait, on était pris à partie par le patron grincheux et on réagissait. Et on était heureux, je peux à peine vous exprimer à quel point. J'avais sept ans et 42 en même temps, les yeux écarquillés, la bouche ouverte, et je chantaient C'était bien et je n'en revenais pas à quel point c'était vrai, ce que disait la chanson. C'était vraiment bien.

Et je me disais qu'il fallait à tout prix l'avoir au Québec, cet extraordinaire spectacle créé et mis en scène par Jean-Pascal Viault. Bon enfant mais jamais bête, engageant mais jamais racoleur, brillamment mené mais sans esbroufe, ce spectacle se tient sur la même corde raide que Bourvil, entre ridicule et pathos, entre tragédie et comédie bouffe, très exactement là où la vie se trouve, toisant à chaque instant bonheur et malheur. Je sais qu'Alain Chartrand, directeur artistique du festival Coup de cœur franco-phonie, veut aussi Le Petit Bal perdu de Bourvil à Montréal. On était à la même table et on s'est regardés sans trop se voir. On avait le bonheur embué.

L'ange Jane est passé

C'est sans doute un peu comme ça qu'elle était, Jane Birkin, après le spectacle de son splendide album Arabesque, dimanche soir sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville. Pareille, le bonheur embué, mais multiplié par 9000 bonheurs tout aussi embués. «Je voudrais tant que mes enfants voient ça», s'est-elle exclamée, extatique, après sa version arabo-romanchelle de Comment te dire adieu. Je ne vous en dirai pas trop, elle présentera le même spectacle en fin de semaine aux FrancoFolies de Montréal, mais sachez ceci: Jane Birkin ne se contente pas de présenter ses musiciens, elle les étreint, un à un. Et sachez qu'elle danse dans sa robe rouge et sourit comme une petite fille quand elle est heureuse et qu'elle chante mieux les chansons de son Gainsbourg de Serge qu'elle ne les a jamais chantées. Et sachez surtout, surtout que lorsqu'elle chante Fuir le bonheur de peur qu'il ne se sauve, le bonheur reste là.

Sylvain Cormier est l'invité de Wallonie-Bruxelles-Musiques aux FrancoFolies de Spa

le pour lui de prendre le temps d'absorber cette quantité et il sera un peu déshydraté à la fin de la course sans que cela ne soit bien grave. Un joggeur qui effectuera le marathon en cinq ou six heures pourra quant à lui boire jusqu'à 10 litres d'eau.» Ce qui peut s'avérer excessif pour une personne de petite taille.

Dans son article, Timothy Noakes croit que la pratique d'activités récréatives de compétition requiert une consommation de liquide comprise entre 400 et 800 ml par heure. Si la personne est de petite taille et s'exerce doucement alors que la température n'est pas particulièrement élevée, les rations doivent même être inférieures. Par contre, les athlètes de haut niveau, comme les cyclistes du Tour de France, ont besoin de boire beaucoup plus que 800 ml.

«Les coureurs du Tour de France peuvent transpirer de trois à quatre litres par heure, souligne-t-il. Or, on ne peut guère absorber plus d'un litre par heure, ce qui fait qu'ils sont forcément en déficit d'eau sans que cela ne les handicape.»

«Étanter sa soif ne suffit pas, ajoute toutefois le professeur. Nous avons toujours tendance à avoir un peu moins soif que ce dont nous avons besoin. Or, les personnes qui ont des accidents d'hyponatémie ont bu très largement au-delà de leur soif. Il faut se forcer à boire, mais la nuance est importante. On doit ingurgiter plus que pour étanter sa soif, mais seulement si les conditions le requièrent. Quand on ne transpire pas beaucoup et qu'il ne fait pas très chaud et humide, il n'est pas nécessaire de boire.»

LE DEVOIR LES SPORTS

Tour de France - quinzième étape

Armstrong chute mais gagne

JEAN MONTOIS
AGENCE FRANCE-PRESSE

Luz-Ardiden, France — L'Américain Lance Armstrong (US Postal) a conforté son maillot jaune de leader du Tour de France cycliste en remportant en solitaire la 15^e étape, hier, malgré une chute au pied de la montée finale vers Luz-Ardiden.

Armstrong est tombé à cause d'un sac tenu par un spectateur alors qu'il passait très près du bord de la route.

Le quadruple vainqueur du Tour a failli chuter une seconde fois en déchaussant et a été attendu par son grand adversaire, l'Allemand Jan Ullrich, très *fair-play*.

De retour dans son groupe, le Texan, le regard encore plus dur qu'à l'habitude, a attaqué sèchement pour s'en aller gagner sa première victoire d'étape (hors contre-la-montre par équipes) depuis le départ de Paris.

Sur la ligne, Armstrong, le coude gauche meurtri après sa chute, a devancé de 40 sec le groupe d'Ullrich réglé par l'Espagnol Iban Mayo qui avait été entraîné au sol par Armstrong dans sa chute.

Le Kazakh Alexandre Vinokourov, déjà à la peine dans le Tourmalet auparavant, a perdu plus de deux minutes dans l'ultime ascension.

Le Français Sylvain Chavanel, parti dès la première heure, a ouvert la course jusqu'à 4,5 kilomètres de l'arrivée. En le dépassant, Armstrong a eu le temps de lui tapoter le dos pour le féliciter sa longue échappée de quelque 120 kilomètres.

«Il fallait attaquer», a déclaré Armstrong. Je ne pouvais pas attendre le dernier contre-la-montre. Dans le premier chrono, j'ai fait une petite crise. Ensuite, c'était comme ci comme ça. Hier [dimanche], c'était un peu mieux.»

Armstrong a regardé les images de sa chute sur un écran de télévision: «C'est une musette de spectateur. Après ma chute, j'ai eu un grand coup d'adrénaline. Je me suis dit: "Pour gagner le Tour, il faut attaquer". C'est mon métier.»

L'échappée de Chavanel

Au classement général, Armstrong a porté son avance sur Ullrich à 1 min 7 s



BERNARD PAPON REUTERS

Lance Armstrong (à gauche) a fait une brutale chute causée par un sac tenu par un spectateur, entraînant avec lui l'Espagnol Iban Mayo. Derrière, l'Allemand Jan Ullrich a su éviter la catastrophe de justesse hier lors de la quinzième étape du Tour de France du Centenaire.

et sur Vinokourov à 2 min 45 s après cette dernière arrivée en altitude.

Dans cette étape de 159,5 kilomètres, la troisième et l'avant-dernière dans les Pyrénées à la veille de la journée de repos à Pau, Chavanel s'est montré le plus combatif.

Le jeune Français âgé de 24 ans s'est échappé avec le Colombien Santiago Botero. Il a distancé ensuite son compagnon au bas de l'ascension du Tourmalet où la course a commencé à se dénouer entre les favoris.

Ullrich a contré alors une accélération de Mayo et a lâché pendant quelques instants Armstrong qui a fini par recoller.

Cet épisode a mis en difficulté Vinokourov qui est passé au sommet (2115 m d'altitude), peu à peu envahi par le brouillard, avec un retard de 1 min 18 s sur le groupe d'Armstrong.

Chavanel a abordé la dernière montée, longue de 13,4 kilomètres, avec 5 min 25 s d'avance sur Armstrong et ses compagnons (Ullrich, Mayo, Zubeldia, Moreau, Hamilton, Basso) rejoints en extremis par le groupe de Vinokourov.

Mais le récit d'Armstrong sur les rampes de Luz-Ardiden envahies par la foule des grands jours (basque pour l'essentiel) a condamné l'échappée du Français qui s'est classé dixième au sommet, à l'altitude de 1715 mètres.

«Lance était plus fort que les jours précédents mais moins fort que les années passées, a analysé lucidement Ullrich. Sinon, il aurait pris deux minutes et non pas une minute. Le Tour n'est pas fini. Il n'est pas perdu pour moi.»

En attendant, Armstrong (31 ans), qui dispute son neuvième Tour de France, a remporté sa 16^e victoire d'étape individuelle.

HOCKEY

Le Canadien embauche Pierre Gauthier comme dépisteur professionnel

PRESSE CANADIENNE

Le Canadien de Montréal a ajouté encore de l'expérience à son état-major, hier, en embauchant Pierre Gauthier comme dépisteur professionnel.

Gauthier, qui a contribué à bâtir de solides équipes à Québec, Ottawa et Anaheim, remplace Pierre Mondou, qui a pris sa retraite à la fin de la dernière saison.

Gauthier et Gordie Roberts, qui sera de retour pour une deuxième saison, se partageront la tâche au niveau du dépistage professionnel.

«C'est quelque chose que je pensais faire un jour — travailler pour le Canadien, a précisé Gauthier, originaire de Montréal. Je me joins à une bande d'amis. Ce sera une tâche différente mais j'espère apporter ma contribution.»

Depuis que l'équipe a raté les séries éliminatoires pour une quatrième fois en cinq ans, le Canadien a confié le poste de directeur général à Bob Gainey et rétrogradé André Savard comme adjoint, où il pourra mieux utiliser ses compétences pour développer les jeunes joueurs de l'organisation.

Gauthier, Gainey et le directeur général des Flyers Bobby Clarke ont travaillé ensemble dans la

composition de l'équipe canadienne qui a participé aux Jeux olympiques de Nagano en 1998. Gauthier a également travaillé avec Savard à Québec et Ottawa.

Gauthier, qui a entrepris sa carrière dans la LNH en 1981 au sein du département de dépistage des Nordiques, comblera l'une des principales lacunes de l'équipe au cours des dernières années: l'évaluation des joueurs à travers la ligue en vue d'échanges ou de la mise sous contrat de joueurs autonomes.

«Le dépistage consiste à évaluer des joueurs en fonction du talent, de la capacité à rivaliser et la force de caractère, a dit Gauthier. Mais le nouveau défi est de tenir compte de leur valeur en fonction du salaire.»

«J'ai beaucoup d'expérience en ce qui concerne la bonne gestion de l'argent. Nous avons fonctionné avec très peu d'argent à Ottawa ainsi qu'à Anaheim, où deux gars touchaient la moitié de la masse salariale. Ce fut une bonne expérience.»

Gainey a décrit Gauthier comme «un excellent homme de hockey qui apporte à notre équipe une vingtaine d'années d'expérience et un énorme bagage dans le recrutement de joueurs au niveau de la LNH.»

Marlins 4, Expos 1

Les Expos cèdent le 3^e rang aux Marlins

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Miami, Floride — Le soir où ils retrouvaient Vladimir Guerrero, les Expos ont perdu le troisième rang.

Menottés par Josh Beckett, les Expos ont subi une 11^e défaite dans leurs 14 derniers matchs en s'inclinant 4-1 contre les Marlins de la Floride, hier. Ils ont glissé au quatrième rang en étant devancés par les Marlins, et ils se retrouvent à un match au-dessus de .500 (50-49) pour la première fois depuis le 10 avril.

De retour après avoir raté 39 matchs, Guerrero occupait le quatrième rang du rôle et il a obtenu deux coups sûrs en quatre présences. Il a réussi un simple à la quatrième, son premier coup sûr depuis le 3 juin, et un simple au champ intérieur, à la sixième.

Le lanceur des Expos Eric Knott a bien fait à son premier départ, n'allouant que trois points aux Marlins.

«Il s'est sorti d'une situation difficile à la première et c'était 3-0, a souligné Frank Robinson. On ne peut demander beaucoup mieux. Il nous a donné une chance de l'emporter.»

«Mais de la façon qu'on va, trois points contre nous, c'est comme 10.»

Les Expos ont aligné trop de manches avec des zéros au tableau de pointage pour espérer l'emporter.

«Neuf coups sûrs, ça devrait être assez, a lancé Robinson. Mais on a obtenu huit simples et on n'a pas frappé un coup de plus d'un but quand il le fallait.»

«Un seul gars ne suffira pas. Il faut trois, quatre gars. On est blanchis dans trop de manches. On ne gagnera pas de cette façon.»

Championnats du monde aquatiques

Une pluie de records du monde

RÉMY ZAKA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Barcelone — La première journée de courses en bassin des Championnats du monde de natation, dimanche, a été plutôt mornes sur le plan du chronomètre, mais la deuxième a vu une pluie de records du monde, hier à Barcelone.

Celui du Japonais Kosuke Kitajima sur 100 m brasse (59 s 78) était presque espéré. La veille, en demi-finale, il avait été le deuxième nageur de l'histoire, après le Russe Roman Sloudnov (59 s 94), à passer sous la barre mythique de la minute (58 s 98).

En finale, il a laissé planer le doute. A mi-parcours, il ne pointait qu'en sixième position. Mais ce surdouté, qui a commencé à nager à cinq ans, a ensuite passé la vitesse supérieure. «Une médaille, c'est bien pour mon pays. J'espère faire la même chose sur 200 m», a-t-il simplement commenté.

Celui de l'Australien Matthew Welsh sur 50 m papillon (23 s 43) n'était pas non plus une énorme surprise. Même si on l'attendait ailleurs. Sur 100 m dos, par exemple, où il défendra son titre acquis en 2001 à Fukuoka, au Japon, lors de la finale d'aujourd'hui après avoir passé sans encombre

les demi-finales. C'est un nageur infatigable.

Consolation

Enfin, le troisième record, celui de sa compatriote Leisel Jones sur 100 m brasse (1 min 06 s 37) était peut-être le moins attendu. Pourtant, il vient auréoler une jeune fille bourrée de talent qui a battu l'Américaine Amanda Beard et la Chinoise Luo Xuejuan, qui voudront sûrement prendre sa revanche en finale.

Dans la piscine de Sant Jordi, d'autres records auraient très bien pu tomber. Sur le 200 m quatre nages, l'Ukrainienne Yana Klochkova ne cachait pas qu'elle «avait tenté» ce pari après avoir «vu trois records tomber». Mais elle s'est très bien consolée avec le titre.

«Je suis heureuse, mais j'ai été surprise par l'Australienne [Alice Mills],» soulignait-elle après une course pendant laquelle elle est longtemps restée dans les temps de la Chinoise Wu Yanyan en 1997. Il lui a manqué une longueur et a dû se contenter d'un record du Mondial (2 min 10 s 75), troisième meilleure performance de tous les temps, quand même.

Avec 57 s 96 sur 100 m papillon, l'Américaine Jenny Thompson n'a pas non plus battu le record du monde. Pourtant, le titre, son sixième en individuel, a sûrement suffi à son bonheur.

Elle a battu une inattendue Polonaise, Olylia Jedrzejczak, et l'autre favorite, la Slovaque Martina Maravcova.

Report

Pour Maravcova, qui rêve d'une médaille d'or onze ans après ses débuts internationaux, il faudra reporter ses ambitions sur le 50 ou le 100 m nage libre. Quant à Thompson, déjà championne olympique du 400, 800 et 400 4 nages, le métal doré commence déjà à peser lourd car elle a déjà remporté le relais 4x100.

Enfin, le duel du 200 m nage libre messieurs entre Pieter Van Hoogenband et Ian Thorpe s'annonce toujours explosif. Avant la finale, c'est le Néerlandais qui a pris un petit avantage sur l'Australien, entré la veille dans l'histoire avec un troisième titre mondial de suite sur la même distance (400 m libre). «VDH» a réussi chaque fois un meilleur temps, mais le second n'a pas donné l'impression d'aller puiser au fond de ses ressources pour réussir un chrono. Il s'est contenté d'assurer les premières places de ses courses.

Aujourd'hui, il en sera tout autrement. Et le vainqueur sera probablement celui qui s'approchera, voire battra le record du monde. Ce pourrait être un nouveau feu d'artifice.

HORS-JEU



Jean Dion

Problème de pois

«Et le maillot à pois, hein, toi mon omniscient ami colonniste* qui emplis mes petits matins de zwinglingdeedoo, pourquoi il est à pois le maillot à pois?»

(*Auteur d'une colonne. Néologisme que je préfère à «colone», «colonialiste», «colonisé» et «colonoscope».)

— Ben, pour honorer le meilleur grimpeur du Tour de France cycliste que, au risque de me répéter, il est formidablement agréable de regarder au canal Évasion, sauf pour les annonces aux cinq minutes, toujours les mêmes cinq ou six annonces maison, Plaisirs de Grèce chu pus capable.

— Non, je veux dire, pourquoi le maillot est-il à pois plutôt qu'à autre chose?

— Parce que s'il avait été à petites fèves jaunes ou à blé d'Inde jaune en grains, on eût risqué de le confondre avec le maillot du meneur du Tour. D'ailleurs, je te signale que la tradition du maillot jaune remonte à 1919.

— N'essaie pas de changer de sujet, mon ta.

— Nous commémorons cette année le centenaire du Tour de France, qui est né en 1903 ainsi que le suppose la résolution de l'équation à une inconnue $x + 100 = 2003$, $x = 2003 - 100$, $x = 1903$. Ce fut une conséquence indirecte de l'affaire Dreyfus qui, pour te situer, est un peu la version française de la défunte affaire Michaud, sauf que nous n'avons pas d'Émile Zola. Au tournant du siècle dernier, il y avait un journal qui s'appelait Le Vélo, dirigé par Pierre Giffard, un fervent dreyfusard...

— Les Brioches La Boulangère existaient-elles à l'époque?

— Oui, et La Française des Jeux itou. Donc, Giffard se trouva en grosse chicane avec l'un de ses principaux annonceurs, le comte Albert de Dion, pionnier de l'automobile et fabricant de vélos qui était véhémentement antidreyfusard...

— C'est parent?

— Oui, c'est mon arrière-arrière-grand-monocle de la fesse droite, très à droite, j'aimerais d'ailleurs que tu m'appelles "Excellence". Donc, pour se venger, monocle Bert décida de lancer son propre journal, L'Auto-Vélo, plus tard rebaptisé L'Auto. Ce furent les dirigeants de L'Auto qui eurent l'idée d'organiser un Tour de France cycliste, pour faire du fric mais aussi pour faire chier Le Vélo, qui organisait des courses plus courtes. Aimes-tu ça quand je parle au passé simple?

— Oui, Excellence. J'aime aussi «véhémentement».

— Ah, je reconnais en toi l'esthète: un mot qui compte cinq voyelles, toutes des «e». C'est tout près du record de six, détenu par «dégénérescence», mais ça n'a rien à voir. Re-donc, le Tour de France gagna rapidement ses galons, s'établit comme événement annuel, et en 1919, on eut l'idée de faire porter un maillot jaune au leader de la course parce que L'Auto était imprimé sur du papier jaune.

— Mais le maillot à pois...

— C'est exactement cela. Si L'Auto avait été imprimé sur du papier à pois, ce serait le meneur au classement général qui porterait le maillot à pois. Toutefois, je crois savoir que la lecture sur fond de motif à pois est plutôt malaisée.

— Non, non. Pourquoi à pois plutôt qu'à losanges, par exemple, ou brun rayé de beige foncé?

— Dès les premières années, afin de susciter un intérêt accru, on décida d'inscrire des épreuves de montagne au programme du Tour. À cette douce époque, les coureurs couraient avec pas de casque et ils te me vous escadaient le col du Tourmalet assis sans tenir les poignées du bicycle, tout en fumant des Gitanes sans filtre et en mangeant un saucisson de Toulouse beurre arrosé d'une larme de petit rouge du pays. Et ils arrivaient en haut même pas essouffés, puis ils redescendaient à reculons, pour le fun. C'étaient pas des drogues comme aujourd'hui...

— Et le maillot à pois était déjà inventé?

— Ne brûlons pas les étapes, mon jeune ami. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que fut créé un Grand Prix de la Montagne, une initiative d'un sponsor, les chocolats Poulain. As-tu déjà mangé du chocolat Poulain? Tu essaieras le 1848 noir, et tu m'en reparleras. Poulain fut aussi, au début des années 1950, l'instigateur de la caravane du Tour, qui est devenue aujourd'hui un magnifique méga-défilé publicitaire de cochonneries. D'ailleurs, dans le même ordre d'idées, Poulain a été racheté, à la fin des années 1980, par Cadbury-Schweppes.

— Et les pois sur le maillot à pois?

— Le premier héros de la montagne fut Federico Bahamontès, dit l'Aigle de Tolède, six fois gagnant du trophée du meilleur grimpeur et vainqueur du Tour en 1959. Savais-tu qu'une fois, après l'ascension d'un col, Bahamontès s'était arrêté au sommet pour déguster une crème à glace en attendant les autres coureurs? Vrai de vrai, sauf qu'en France, ils disent juste «glace» même si ce n'est pas de la glace (ils disent aussi des pommes frites même si ce ne sont pas des pommes). Plus tard, Bahamontès a confié qu'il ne voulait tout simplement pas redescendre seul. Dans le temps, mon ti-Pet, il n'y avait pas de boissons énergétiques ni de condensés de speed ni de pilules de moumoune. Un cornet à vanille et tu filais rien que sur une gosse.

— Et Bahamontès, je suppose, aimait les pois...

— Pas du tout. Le maillot à pois fut instauré lors du Tour de 1975, alors que Poulain était toujours commanditaire. Lucien Van Impe, un Belge, en fut le premier vainqueur. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, en ce moment même, Van Impe est âgé de 56 ans et que ses initiales, en chiffres romains, font LVI = 56. Incroyable, je ne te le fais pas dire.

— Et le maillot à pois, pourquoi il est à pois?

— Sais-tu quoi? Elle est bonne.

— Quoi?

— Je n'en ai pas la moindre idée.»

jdion@ledevoir.com